



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

livres

Question écrite n° 118306

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin alerte M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avenir de la librairie indépendante. Une étude rendue publique en mai dernier a montré qu'entre 2000 et 2010 la part de marché des librairies dans la vente de livres était passée de 20,8 % à 17,2 %, tandis que, dans le même temps, celle des grandes surfaces spécialisées progressait de 5,3 % et celle de la vente sur internet de 11,2 %. Compte tenu de la hausse de leurs charges, la situation financière des librairies apparaît « préoccupante » : le chiffre d'affaires des librairies indépendantes a reculé de 5,4 % entre 2003 et 2010, et celui des petites librairies de 9,1 %. Faute de bénéfices, un nombre croissant de petits libraires ont réduit leur rémunération, voire ne se versent plus de salaire. L'étude prédit, en conséquence, l'accélération de l'érosion du tissu de librairies. De par les services qu'ils offrent (conseils, organisations de rencontres avec les auteurs, de cafés littéraires...) les petits libraires apportent pourtant une contribution essentielle au dynamisme de la création littéraire, à la diversité culturelle, à la démocratisation de la lecture. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il peut prendre pour les soutenir.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118306

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9975

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)